



Diabète Canada

Guide de la compétition de recherche 2024

Notre vision

Créer un monde libéré des effets du diabète.

Notre mission

Améliorer la qualité de vie des personnes ayant reçu un diagnostic de diabète

Table des matières

Disclaimer	3
Contacts.....	3
Échéancier.....	3
1.0 Occasions de financement.....	4
1.1 Aperçu	4
1.2 Objective Objectifs.....	4
1.3 Soumission d’une candidature	4
2.0 Critères d’admissibilité et d’évaluation des bourses Mettons fin au diabète 2024	5
3.0 IDEA, et analyses et rapports fondés sur le sexe et le genre, et sur la race et l’identité ethnique.....	9
4.0 Plan pour la participation des PAEV et la diffusion des connaissances.....	10
5.0 Processus d’examen par les pairs	15
6.0 Politiques de gouvernance.....	17
6.1 Conditions de soumission des candidatures	17
6.2 Définitions du candidat principal désigné, des co-candidats et des collaborateurs	17
6.3 Période de financement	18
6.4 Financement provenant d’autres institutions	18
6.5 Résultats de la compétition et commentaires	19
6.6 Rapports d’étape annuels et rapport final.....	19
6.7 Mobilisation des connaissances.....	19
6.8 Relations avec les médias	20
6.9 Droits de propriété intellectuelle	20
6.10 Transfert d’une subvention.....	20
6.11 Congé parental	21
6.12 Informations trompeuses ou malhonnêtes	21
7.0 Approbation par un comité d’éthique	21
8.0 Utilisation des fonds obtenus dans le cadre de la bourse	21
8.1 Justification budgétaire.....	21
8.2 Administration des fonds.....	22
8.3 Reddition de comptes et audits	22
8.4 Dépenses admissibles dans le cadre des bourses	22
8.5 Dépenses non admissibles dans le cadre des bourses	23
9.0 Questions fréquentes sur RechercheNet.....	25

Disclaimer

Le Guide de la compétition de recherche 2024 remplace tous les guides de bourses personnelles, guides de subventions de fonctionnement et formulaires de candidature antérieurs de Diabète Canada et de l'Association canadienne du diabète. Les candidats doivent toujours se servir de la plus récente version du présent guide. Diabète Canada peut modifier sans préavis ses programmes de bourses ainsi que les conditions d'admissibilité. Toute modification majeure sera annoncée sans délai sur [le site web de Diabète Canada](#) et sur la page des possibilités de financement sur [RechercheNet](#). Diabète Canada se réserve le droit d'interpréter ces directives et politiques. Les candidats doivent contacter research@diabetes.ca pour obtenir des éclaircissements, au besoin.

Diabète Canada accepte et examine les demandes soumises dans les deux langues officielles.

Diabète Canada se réserve le droit sans appel de rejeter les candidatures incomplètes. Il incombe au candidat de s'assurer que la candidature est complète avant de la soumettre.

Contacts

Pour obtenir des renseignements sur les programmes de recherche, les politiques générales et la soumission des demandes, incluant le CV commun, veuillez communiquer avec :

Diabète Canada
Département de la recherche et des sciences
Courriel : research@diabetes.ca

Pour obtenir de l'assistance technique quant à l'utilisation de RechercheNet, veuillez communiquer avec :

Support RechercheNet
Téléphone : 613-954-1968, Sans frais : 1-888-603-4178
Courriel : support@cihr-irsc.gc.ca

Échéancier

Les candidatures doivent être soumises en ligne via [RechercheNet](#). RechercheNet est un portail internet sécurisé qui permet aux candidats de soumettre électroniquement une demande de subvention et d'obtenir des informations relatives au financement.

Toutes les candidatures doivent être soumises en ligne via [RechercheNet](#) avant le 7 juin 2024 à 20 h (HAE). Aucun délai ne sera accordé pour aucune raison.

Les décisions de financement seront prises à la mi-décembre 2024. Le financement devrait être décaissé à partir de janvier 2025.

1.0 Occasions de financement

1.1 Aperçu

Diabète Canada est fière de soutenir activement la recherche sur le diabète au Canada. Les bourses Mettons fin au diabète appuient des projets de recherche visant à mieux comprendre le diabète, à améliorer sa prévention, son traitement et sa gestion, et à favoriser la découverte d'une cure définitive. Diabète Canada accepte des propositions de financement provenant des quatre piliers de la recherche en santé afin de s'assurer de financer le meilleur de la recherche biomédicale, clinique, sur les services de santé et/ou sur la santé des populations et de concrétiser sa vision d'un monde libéré des effets du diabète.

Diabète Canada attribuera environ 6 millions \$ dans le cadre des bourses Mettons fin au diabète 2024. Pour la première fois cette année, les candidats peuvent demander jusqu'à 150 000 \$ par année pendant trois ans (pour un total de 450 000 \$). Il est donc attendu que 14 bourses seront attribuées.

Chaque candidature sera soumise à un processus rigoureux d'examen par les pairs. Un comité d'examen multidisciplinaire composé de scientifiques et d'experts cliniques du domaine du diabète ainsi que de personnes ayant une expérience vécue (PAEV) (personnes vivant avec le diabète, membres de la famille, fournisseurs de soins) sera mis en place. Les décisions relatives au financement seront prises sur la base du processus d'examen scientifique, des commentaires des examinateurs ayant une expérience vécue et des recommandations des experts du Conseil national de la recherche (CNR) de Diabète Canada.

1.2 Objectifs

Les bourses Mettons fin au diabète visent les objectifs suivants :

1. Appuyer les chercheurs dans la découverte des facteurs biomédicaux et cliniques ainsi que des facteurs propres aux services de santé et/ou à la santé de la population qui favorisent l'apparition et la progression de tous les types de diabète et des complications connexes.
2. Apporter des solutions pour réduire le risque de diabète, le gérer, ou trouver un ou plusieurs remèdes définitifs au diabète et à ses complications.
3. Relever les défis des services de santé liés au diabète et concevoir et mettre en œuvre des solutions qui améliorent la prestation des soins de santé, les politiques de santé et l'accès aux soins pour toutes les communautés et populations touchées par le diabète.

1.3 Soumission d'une candidature

Les candidatures doivent être soumises en ligne via [RechercheNet](#). RechercheNet est un portail internet sécurisé qui permet aux candidats de soumettre électroniquement une demande de subvention et d'obtenir des informations relatives au financement.

Pour soumettre votre candidature :

1. Connectez-vous à RechercheNet : <https://www.researchnet-recherchenet.ca/>
2. Sur l'écran d'accueil choisissez « Trouver les possibilités de financement » (en haut à gauche).
3. Lors de l'ouverture du menu, choisissez « Présenter une demande ».
4. Dans la liste des choix offerts, choisissez **Mettre fin au diabète prix 2024**.
5. Cliquez sur « Présenter une demande dans le cadre de cette possibilité » (à droite).
6. Assurez-vous de bien lire les explications entourant la présentation d'une demande (critères et politiques).

Veillez noter que toutes les pièces jointes doivent être téléversées en format pdf.

2.0 Critères d'admissibilité et d'évaluation des bourses Mettons fin au diabète 2024

- a. Description :** Diabète Canada appuie les projets de recherche visant à améliorer les connaissances en matière de prévention, d'étiologie, de traitement et de cure de tous les types de diabète et des complications connexes et aussi en matière de santé de la population, de services de santé, d'éducation sur le diabète, de services communautaires et de recherche axée sur la pratique.
- b. Admissibilité :** Le candidat principal désigné doit être un chercheur indépendant. Ce candidat ainsi que les co-candidats doivent occuper un poste universitaire ou de recherche dans une institution canadienne admissible.

Les candidats principaux désignés ne peuvent détenir à tout moment qu'une seule bourse Mettons fin au diabète. S'il est prévu que les travaux associés à une bourse Mettons fin au diabète antérieure soient entièrement terminés au plus tard en décembre 2024, vous pouvez déposer une demande pour une bourse Mettons fin au diabète 2024. Si les travaux associés à une bourse antérieure sont toujours en cours ou si elle doit être prolongée sans coûts supplémentaires jusqu'en 2025, vous n'êtes pas admissible. Les subventions en partenariat accordées par l'intermédiaire d'un autre bailleur de fonds ne sont pas incluses dans cette limite.

Dans les cas où un candidat n'occupe pas un poste universitaire indépendant au moment de la soumission de sa candidature (en raison d'une exigence de l'institution à l'effet que la personne doit obtenir elle-même une subvention de fonctionnement examinée par les pairs avant la confirmation de son poste), une lettre du président ou doyen de l'institution expliquant en détail les exigences entourant le poste universitaire doit être joint à la candidature faute de quoi celle-ci sera rejetée. Diabète Canada se réserve le droit d'exiger des renseignements complémentaires pour clarifier le type de poste offert. Diabète Canada se réserve le droit d'exiger des renseignements complémentaires pour confirmer cette indépendance. Voir les [définitions](#).

c. Critères d'évaluation :

Toutes les candidatures sont examinées par deux membres du comité d'examen scientifique issus de la communauté de la recherche sur le diabète et, lorsque les co-présidents le jugent nécessaire, par un troisième examinateur ayant les compétences spécialisées requises. Les candidatures sont également examinées par des personnes vivant avec le diabète (PAEV) (y compris des membres de la famille et des fournisseurs de soins), qui les examinent sous l'angle unique de l'expérience vécue.

Critères d'évaluation scientifique :

Les examinateurs scientifiques fournissent une évaluation écrite détaillée et attribuent un score à la candidature en fonction des critères suivants :

1. **Justification :** La justification de l'étude est-elle bien détaillée? Les données préliminaires sont-elles convaincantes? La question de recherche cadre-t-elle avec les objectifs des bourses? La question de recherche est-elle adaptée au financement disponible?
2. **Équipe et environnement :** L'équipe comprend-elle des personnes appropriées possédant l'expertise nécessaire? L'équipe dispose-t-elle de l'expertise nécessaire pour soutenir un chercheur en début de carrière ou changeant de sujet de recherche? L'environnement de recherche est-il favorable?
3. **Méthodologies :** L'étude est-elle bien présentée? Le budget et l'échéancier sont-ils raisonnables? Des plans d'intervention sont-ils prévus lorsqu'approprié?
4. **Impact :** L'étude est-elle très pertinente en ce qui a trait à la réduction des risques de diabète, à ses causes, à sa gestion et à la découverte d'une cure définitive? Le plan pour la participation des PAEV et les plans pour la diffusion des connaissances sont-ils appropriés?
5. **Faisabilité :** Le budget proposé est-il compatible avec les objectifs du projet? Les ressources dont dispose le candidat sont-elles suffisantes pour assurer le succès de la proposition?

Les examinateurs scientifiques évalueront aussi si le budget proposé est approprié et réaliste. Le budget proposé doit être pleinement justifié et tenir compte des besoins du projet de recherche et de tout changement prévu aux exigences pendant la période de la subvention. Si les travaux proposés ne sont pas réalisables avec le budget de 150 000 \$ par an, la candidature sera rejetée.

Il existe deux comités d'examen scientifique : le comité I examinera les candidatures axées sur la recherche biomédicale et le comité II, celles axées sur la recherche clinique et sur la recherche sur les services de santé et la santé des populations. Les examinateurs scientifiques sont affectés aux candidatures qui s'inscrivent dans leur domaine d'expertise en tenant compte de tout conflit d'intérêts réel ou perçu.

Les examinateurs doivent faire parvenir leurs scores à Diabète Canada avant la réunion du comité d'examen via RechercheNet. Après une discussion approfondie, le comité doit tenter d'obtenir un consensus sur le score devant être attribué à chaque candidat. Tous les membres du comité attribuent un score, à l'exception du président et du vice-président. La moyenne de tous les scores permet de classer les candidats, et les candidatures qui obtiennent les meilleurs scores sont financées.

Critères pour l'examen réalisé par des personnes touchées par le diabète :

Des personnes touchées par le diabète réaliseront une évaluation écrite de la candidature et lui attribueront un score sous l'angle unique de l'expérience vécue. Ces personnes seront invitées à n'examiner que certaines sections de la candidature : le sommaire non scientifique, le plan pour la participation des patients et la mobilisation des connaissances, et l'impact de la recherche pour les personnes touchées par le diabète.

1. **Plan pour la participation des patients et la mobilisation des connaissances :** Des personnes touchées par le diabète sont-elles intégrées dans le plan de recherche à titre de partenaires lorsqu'approprié? La recherche proposée prévoit-elle une participation considérable des patients? Y a-t-il un plan de diffusion des connaissances, lorsqu'approprié, qui tient compte des personnes touchées par le diabète?
2. **Impact :** L'étude est-elle très pertinente en ce qui a trait à la réduction des risques de diabète, à ses causes, à sa gestion et à la découverte d'une cure définitive? Quelle différence cette étude fera-t-elle pour les personnes vivant avec le diabète? Le financement de cette recherche contribuerait-il à renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la recherche sur le diabète?

Il existe deux comités d'examen des patients : le comité I examinera les demandes axées sur la recherche biomédicale, et le groupe II examinera les demandes axées sur la recherche clinique, les services de santé et la santé de la population. Les missions d'examen des patients tiendront compte de tout conflit d'intérêts réel ou perçu.

Les examinateurs qui sont des PAEV soumettront un score numérique à Diabète Canada via RechercheNet. Ce score sera présenté de pair avec le score des examinateurs scientifiques dans le cadre d'une approche pluriannuelle visant à accroître l'utilisation de l'expertise des PAEV dans les activités de recherche de Diabète Canada. En 2024, le score numérique des PAEV ne sera pas combiné au score numérique des examinateurs scientifiques.

- d. **Niveau de financement et durée du support financier :** Le montant maximum pouvant être demandé a été fixé à 150 000 \$ par année pendant trois ans au maximum. Aucun renouvellement n'est prévu par la suite. Le budget final et la durée de la bourse sont à la discrétion des comités d'examen et du CNR. Ils dépendent aussi de la disponibilité des fonds. Veuillez noter que les subventions seront accordées sur la base des totaux annuels soumis dans le cadre du budget du projet (c'est-à-dire que les budgets soumis dans la candidature

pour moins de 150 000 \$ par an recevront le montant demandé dans leur budget pour chaque année de subvention).

- e. Rapports d'étape :** Si une bourse Mettons fin au diabète est attribuée, le financement de la deuxième et de la troisième année est conditionnel à la soumission d'un rapport d'étape au plus tard en novembre de chaque année, et à l'examen et l'approbation de ce rapport par Diabète Canada. Les rapports suivants sont exigés tout au long de la période de subvention :
- Un rapport d'étape annuel, soumis au plus tard le 1er novembre de chaque année de financement
 - Un relevé des revenus et dépenses, soumis au plus tard le 1er novembre de chaque année de financement
 - Un rapport final, présenté au cours des six mois suivant la fin du financement
 - Un rapport rétrospectif soumis deux ans après la fin de la bourse
 - Un rapport rétrospectif soumis cinq ans après la fin de la bourse
- f. Résiliation de la bourse :** Dans les cas où un candidat principal désigné démissionne ou est congédié pendant la période de financement, Diabète Canada doit être avisé par écrit au cours des deux (2) semaines qui suivent. Si un candidat principal désigné n'est pas en mesure de poursuivre sa recherche, la subvention peut être transférée à un cocandidat déjà inscrit sur la demande de recherche. Voir [6.10 Transfert d'une subvention](#) pour plus de détails.
- g. Lieu de formation et candidats étrangers :** Les bourses doivent normalement être utilisées dans des institutions canadiennes. Toutefois, en cas de justification scientifique appropriée, les citoyens canadiens et les résidents permanents peuvent soumettre une demande pour utiliser ces bourses à l'extérieur du Canada. Les candidats qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents peuvent uniquement soumettre une demande de bourse pour une recherche effectuée au Canada. Les candidats étrangers ont la responsabilité de se procurer les documents nécessaires auprès de l'Ambassade du Canada avant d'accepter une bourse (c'est-à-dire visa d'entrée, visa d'étudiant ou permis de travail).
- h. Occasions de co-financement :** En acceptant une bourse Mettons fin au diabète, les titulaires donnent la permission d'être considérés pour certains partenariats potentiels entre Diabète Canada et des organisations qui ont des intérêts communs par l'entremise d'occasions de co-financement qui pourraient se présenter au cours de l'année de soumission de la demande ou des années de financement. Après la signature d'une entente de confidentialité, Diabète Canada pourrait transmettre à des bailleurs de fonds potentiels certaines parties de la demande, par exemple les renseignements sur les candidats et co-candidats, le sommaire non scientifique, la proposition de recherche et le budget. Si un co-financement est reçu pour une bourse, Diabète Canada en informera le titulaire, qui devra mentionner à la fois Diabète Canada et l'organisme partenaire comme source de financement.

3.0 IDEA, et analyses et rapports fondés sur le sexe et le genre, et sur la race et l'identité ethnique

Diabète Canada s'engage à promouvoir l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA) dans la recherche en santé. **L'inclusion** consiste à s'assurer que toutes les personnes bénéficient du même niveau de soutien, d'estime et de respect pour leurs contributions. **La diversité** désigne les différences en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant ou de nouvel arrivant, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et d'âge. **L'équité** consiste à éliminer les obstacles et les préjugés d'ordre systémique afin de donner à toutes les personnes les mêmes chances d'accéder à la recherche, d'en bénéficier et d'y participer. **L'accessibilité** consiste à tenir compte des besoins de toutes les personnes et à veiller à ce que les produits, services et installations soient construits de manière à pouvoir être utilisés par les personnes de toutes capacités et issues de tous les groupes démographiques.

Les analyses et les rapports fondés sur le sexe et le genre, et sur la race et l'identité ethnique reconnaissent et examinent les différences biologiques et sociales susceptibles d'influer sur le risque de développer certaines maladies, sur la réponse individuelle aux traitements médicaux, sur l'accès aux ressources et aux soins de santé, et sur l'impact sur la qualité de vie et les activités quotidiennes. Le fait d'intégrer cette analyse aux pratiques et à la conception de la recherche a le potentiel de générer une recherche en santé plus rigoureuse, plus inclusive, plus facilement applicable et accessible à tous.

Diabète Canada s'engage à rendre la recherche sur le diabète plus inclusive, diversifiée, équitable et accessible, notamment en y intégrant les principes de l'IDEA, et en produisant des analyses et rapports fondés sur le sexe et le genre, et sur la race et l'identité ethnique. **Les candidats doivent intégrer ces principes à la conception de leur recherche et aux pratiques associées, lorsqu'approprié.** Toute candidature qui n'intègre pas les principes de l'IDEA ou la production d'analyses et de rapports fondés sur le sexe et le genre, et sur la race et l'identité ethnique doit justifier pourquoi ils ne seraient pas pertinents dans la recherche visée.

L'IDEA dans le domaine de la recherche peut inclure ce qui suit :

- Tenir compte du sexe, en tant que variable biologique, dans les méthodes de conception de la recherche, l'analyse et l'interprétation et/ou la diffusion des conclusions.
- Tenir compte du genre, en tant que facteur socioculturel, dans les méthodes de conception de la recherche, l'analyse et l'interprétation et/ou la diffusion des conclusions.
- Tenir compte des facteurs de diversité (p. ex., les conditions, expressions et expériences de différents groupes définis par l'âge, l'éducation, l'orientation sexuelle, la situation/la responsabilité parentale, le statut d'immigration, le statut d'Autochtone, la religion, le handicap, la langue, la race, le lieu d'origine, l'identité ethnique, la culture, le statut

socio-économique et d'autres particularités) dans les méthodes de conception de la recherche, l'analyse et l'interprétation et/ou la diffusion des conclusions.

- Décrire pourquoi certains facteurs de diversité ou d'identité ont été sélectionnés en vue de leur inclusion et de leur analyse dans la recherche (p. ex., la race, le statut d'immigrant ou de nouvel arrivant).
- Décrire le processus visant à établir et à maintenir une relation respectueuse avec la population étudiée.

Ressources

- CIHR, "[Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#)"
- Gouvernement du Canada, "[Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche](#)"
- CIHR, "[L'équité, la diversité et l'inclusion dans le système de recherche](#)"
- CIHR, "[Ressources au sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion \(EDI\)](#)"

Tous les candidats sont fortement encouragés à remplir le [CIHR Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé](#) et le [CIHR Module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#).

4.0 Plan pour la participation des PAEV et la diffusion des connaissances

Lorsque vous soumettez votre candidature en ligne dans RechercheNet, vous devez inclure un **plan pour la participation des personnes ayant une expérience vécue (PAEV) et la diffusion des connaissances (500 mots ou moins)**. Par ailleurs, il est obligatoire d'inclure un énoncé sur l'impact pour les personnes touchées par le diabète en répondant à la question suivante : « **Si ce projet est réalisé, quel sera son impact sur les personnes touchées par le diabète?** » (250 mots ou moins). Veuillez rédiger le plan dans un langage simple facile à comprendre pour le grand public. Cette section de la candidature sera examinée par des examinateurs scientifiques et des examinateurs qui sont des personnes ayant une expérience vécue (PAEV). Si la participation des PAEV ou la diffusion des connaissances ne sont pas pertinentes dans le contexte du projet que vous proposez, une justification détaillée doit être fournie.

La participation au programme de recherche de Diabète Canada de gens possédant une expérience vécue s'inscrit dans une initiative multiphasées visant à ce que la recherche menée soit pertinente et utile pour les patients qu'elle concerne, tout en s'assurant que les personnes touchées par le diabète sont incluses dans toutes les activités liées à la mission de Diabète Canada. Si la participation des patients ou la diffusion des connaissances ne sont pas pertinentes dans le contexte du projet que vous proposez, une justification détaillée doit être fournie.

La participation des patients à la recherche est une question d'inclusion et de collaboration significatives – « rien sur nous sans nous ». Les patients et les personnes touchées par le diabète peuvent participer activement à la gouvernance en recherche, à l'établissement des priorités, à l'élaboration des questions de recherche, et même à certaines parties de la recherche elle-même. Les patients partenaires peuvent également collaborer avec l'équipe de recherche pour résumer les résultats ou les communiquer aux publics cibles (en particulier d'autres patients) et aux responsables politiques et autres décideurs susceptibles d'appliquer les résultats dans un contexte de santé ou en milieu communautaire.

Les propositions de recherche pourraient ne pas toutes se prêter aisément à toutes les composantes de la participation. Par exemple, les propositions de recherche en sciences biomédicales pourraient être moins propices à des interventions fréquentes tout au long du processus de recherche. Dans de tels cas, les candidats doivent au moins présenter un plan de diffusion ou de transfert des connaissances qui prévoit que les patients joueront un rôle significatif au moment de déterminer comment les résultats et les étapes de la recherche seront diffusés au public.

Levels of Patient Engagement:

Les conseils suivants sont fournis à titre indicatif pour orienter l'élaboration d'un plan de participation des patients. Les candidats sont également encouragés à consulter le [CIHR Strategy for Patient-Oriented Research - Patient Engagement Framework](#).

La participation des patients peut être observée à différents niveaux dans chacun des domaines de la recherche en santé*. Votre plan de participation des patients devrait démontrer l'inclusion des patients au niveau le plus approprié de votre recherche.

- **Information / transmission des connaissances** : Vous devez fournir de l'information, puis écouter les patients et répondre honnêtement à leurs questions dans le cadre de séances d'orientation et d'information et/ou de campagnes médiatiques. Vous devez créer un climat favorable au partage (p. ex. les patients et les fournisseurs de soins devraient être inclus dans vos plans de transmission de l'information et de formation).
- **Consultation** : Cherchez à recueillir les commentaires des patients sur une base ad hoc selon la méthode de recherche retenue (quantitative, qualitative ou mixte (p. ex. groupes de discussion thématique, activités visant à définir les priorités, sondages, utilisation des patients en tant que sujets ou participants).
- **Implication** : Demandez à des patients de siéger à un comité consultatif (p. ex. en tant que membres de groupes de travail ou de comités de recherche consultatifs).
- **Collaboration** : Établissez un partenariat d'égal à égal avec les patients en les intégrant dans l'équipe (p. ex. en tant que co-chercheurs, partenaires de recherche ou membres du comité d'orientation de la recherche).
- **Autonomisation** : Fournissez l'occasion aux patients de participer aux activités de recherche en appuyant leur prise de décision (p. ex. en tant que membres d'un comité

d'orientation des patients ou communautaire; certains patients pourraient agir en tant que chercheur principal).

**Adapté à partir de 'level of patient and researcher engagement in health research', Manafó, Petermann, Mason-Lai, and Vandall-Walker (2018).*

Les chercheurs devraient considérer les questions qui suivent lors de l'élaboration de leur plan de participation des personnes ayant une expérience vécue (PAEV).

- Le plan de participation des patients est-il approprié dans le cadre de cette étude?
- Le processus de participation des patients et les attentes à leur égard sont-ils décrits clairement?
- Les patients pourront-ils profiter d'un soutien tout au long du processus de participation?
- Les méthodes visant à obtenir la participation des patients sont-elles appropriées?
- Ces méthodes sont-elles réalistes?
- Le plan de participation des patients démontre-t-il clairement le rôle et la contribution directe de ceux-ci aux résultats de la recherche, s'il y a lieu?
- La recherche prend-elle en compte les facteurs environnementaux, économiques et culturels qui pourraient avoir un impact sur le vécu des patients et le processus de participation?
- Est-ce que le plan de participation des patients comporte des bénéfices à la fois pour ceux-ci et pour les chercheurs (p. ex. les deux parties perçoivent-elles une amélioration de la recherche ou une valeur ajoutée)?
- Le budget proposé prend-il en compte la rémunération des patients partenaires ?

Objectifs de la participation des patients :

Ultimement, la participation des patients à la recherche vise à procurer des avantages qui comptent pour les patients :

- Amélioration de la santé
- Amélioration de l'accès au système de soins de santé
- Obtention du bon traitement au bon moment
- Obtention d'un rôle de partenaire actif et informé dans les soins de santé
- Confirmation que la qualité de vie est liée aux résultats axés sur le patient
- Contribution à la rentabilisation du système de soins de santé

Exemples de participation de patients :

Diabète Canada propose des exemples de manières de faire participer les patients à chaque pilier de la recherche en santé, lorsque pertinent et approprié dans le cadre du processus de recherche proposé. Il convient toutefois de noter que les exemples suivants ne sont ni normatifs ni exhaustifs. Les candidats peuvent choisir d'inclure certaines activités, mais pas toutes, et sont encouragés à inclure d'autres approches innovantes qui ne sont pas décrites ici.

Informer/diffuser des connaissances

Tenir compte des patients/personnes touchées par le diabète dans vos plans de diffusion de l'information et les occasions d'éducation. Il pourrait s'agir de :

- Communiquer de l'information sur votre projet par l'entremise **d'un site Web ou par la poste** en décrivant aux patients les principaux objectifs de recherche, les étapes et les résultats du projet dans des termes simples.
- Diffuser un **communiqué de presse et des publications** sur le projet à des groupes axés sur les patients.
- Organiser des **présentations** pour un groupe de patients par l'équipe de recherche à des étapes clés du projet, donnant ainsi aux patients l'occasion d'en savoir plus et de poser des questions sur les résultats du projet de recherche.

Consulter

Solliciter l'avis de personnes touchées par le diabète afin d'orienter les nouvelles priorités de recherche, les questions, les résultats, ainsi que les domaines et méthodes d'évaluation. Il pourrait s'agir de :

- Diriger un **groupe de discussion ou des entrevues** pour favoriser les discussions ouvertes entre les patients et les chercheurs, pour aborder une décision de recherche (p. ex., « comment évaluerons-nous la réussite de ce projet? ») ou pour définir les priorités/objectifs du projet de recherche (p. ex., « qu'est-ce qui aurait le plus d'impact pour vous en tant que personne touchée par le diabète? »).
- Distribuer un **sondage** pour obtenir de la rétroaction personnelle et des perspectives de la part d'un public de patients vaste et diversifié en vue d'appuyer l'évaluation du projet.
- Organiser une **réunion publique** au cours de laquelle les patients sont invités à assister à la prise de décisions au sein de l'équipe de recherche, à poser des questions et à formuler des commentaires sur les décisions de recherche.

Faire participer

- Organiser un **atelier** pour encourager les discussions en petits groupes, les remue-méninges, la diversité des points de vue et le débat en vue d'aider à élaborer le projet de recherche ou à aborder une décision de recherche.
- Inviter les patients à **raconter leur histoire** et à cerner les thèmes communs afin que les résultats importants pour les patients soient intégrés et mesurés dans le cadre du projet.
- Réaliser des **sondages délibératifs** [Deliberative Polling®] pour guider les décisions de recherche : les patients sont interrogés au tout début de l'activité, puis après l'activité, pour voir si les opinions changent à l'issue des délibérations et de la diffusion d'information.

Collaborer

- Former un **groupe consultatif de patients** qui se réunit régulièrement en vue d'aider à orienter le projet et de fournir des données et perspectives quant aux décisions de recherche importantes.
- Inviter les patients à **observer et à analyser les recherches et les services de santé existants** puis à donner leur point de vue sur les lacunes et les aspects à améliorer en vue d'orienter les décisions de recherche.
- Travailler avec les patients pour **codévelopper des outils et des produits** destinés aux personnes touchées par le diabète dans le cadre du projet de recherche.

Outils

- Accepter la **prise de décisions par les patients** pour permettre aux patients partenaires de collaborer à la prise de décisions de recherche acceptables pour toutes les parties concernées et pour permettre aux chercheurs de mieux comprendre le point de vue, les préoccupations et le raisonnement des patients.
- Recruter un **comité directeur de patients** pour favoriser un dialogue et une prise de décisions fortement axés sur les décisions de recherche clés, et pour fournir de la rétroaction aux chercheurs.
- Entreprendre une **recherche dirigée par les patients** en considérant ces derniers comme co-chercheurs dans le cadre du projet de recherche et en leur demandant de mener la recherche et/ou de prendre des décisions de recherche importantes.

Si cela est jugé approprié, les patients partenaires pourraient être inclus en tant que membres de l'équipe dans la candidature, à titre de collaborateurs.

Ressources :

Certaines parties de ce document ont été adaptées, avec nos remerciements, à partir des ressources suivantes. Visitez chaque site pour en savoir plus sur les stratégies et les méthodes d'engagement des patients.

- [Stratégie de recherche axée sur le patient - Cadre d'engagement des patients](#)
- [Methods of Patient and Public Engagement \(Centre for Healthcare Innovation\)](#)
- [Diabetes Action Canada Ressources d'engagement des patients](#)

5.0 Processus d'examen par les pairs

Tous les récipiendaires de bourses Mettons fin au diabète 2024 doivent s'engager à siéger pendant au moins un terme d'un an à un comité d'examen par les pairs.

Conflit d'intérêts et confidentialité

Tous les examinateurs devront lire et accepter les politiques de Diabète Canada en matière de conflits d'intérêts et de confidentialité avant de commencer leurs examens. Diabète Canada considère qu'il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts personnels ou financiers des examinateurs compromettent, ou peuvent être perçus comme compromettant, leur objectivité. Les présentes politiques ont été élaborées par Diabète Canada pour assurer la gestion efficace des situations de conflits d'intérêts réels ou perçus dans le cadre du processus d'examen, et pour veiller au maintien de la confidentialité de l'ensemble des renseignements sur les candidats et les examinateurs en vue de favoriser une culture de confiance et de transparence dans le processus de financement de la recherche.

Examen de la pertinence

Le personnel de Diabète Canada (conjointement avec ses partenaires externes dans le cas des occasions de co-financement) examinera toutes les candidatures avant de les soumettre au comité d'examen pour s'assurer que celles-ci se situent dans les domaines de recherche prévus et soient conformes aux objectifs fixés. Les candidatures considérées non pertinentes seront éliminées de la compétition.

Veillez noter que Diabète Canada se réserve le droit de rejeter toutes les demandes incomplètes sans possibilité d'appel. Les candidats ont la responsabilité de s'assurer que leurs demandes soient complètes avant de les soumettre.

Examen des candidatures – comité d'examen par les pairs

Les comités d'examen par les pairs des candidatures soumises lors de cette compétition de recherche sont formés de bénévoles. Tous les membres doivent avoir démontré leurs compétences scientifiques dans le domaine du diabète ou un domaine connexe. Afin de s'assurer que le processus d'examen soit juste et équilibré, les membres sont nommés en fonction des compétences spécialisées requises, de la représentation régionale, du genre et des compétences linguistiques. Tous les membres sont nommés pour un terme d'un an. Les co-candidats et les collaborateurs d'une candidature soumise dans le cadre des bourses Mettons fin au diabète 2024 ne peuvent pas siéger au comité où cette candidature est évaluée. Ils doivent renoncer eux-mêmes à y siéger.

Les candidatures sont examinées par deux (2) membres du comité et également, lorsque les coprésidents le jugent nécessaire, par un troisième évaluateur possédant les compétences spécialisées requises. Chacun des examinateurs rédige un rapport d'évaluation et accorde un score en fonction des critères mentionnés à la [section 2.0 Critères d'admissibilité et d'évaluation des bourses Mettons fin au diabète 2024](#).

Il existe deux comités d'examen scientifique : le comité I examinera les candidatures axées sur la recherche biomédicale et le comité II, celles axées sur la recherche clinique et sur la recherche

sur les services de santé et la santé des populations. Les examinateurs scientifiques sont affectés aux candidatures qui s'inscrivent dans leur domaine d'expertise en tenant compte de tout conflit d'intérêts réel ou perçu.

Tous les pairs examinateurs doivent faire parvenir leurs scores à Diabète Canada avant la réunion du comité d'examen via RechercheNet. Après une discussion approfondie, les examinateurs doivent tenter d'obtenir un consensus sur le score devant être attribué à chaque candidat. Ce score est soumis au vote de tous les membres du comité à l'exception du président et du co-président. Les candidats sont ensuite classés en rang à partir du score moyen obtenu lors du vote.

Examen des demandes – Comité d'examen des personnes ayant une expérience vécue (PAEV)

Chaque membre de ce comité d'examen est une personne ayant une expérience vécue du diabète, soit en tant que personne vivant avec le diabète, soit en tant que membre de la famille ou fournisseur de soins d'une personne vivant avec le diabète.

Les demandes sont examinées par un examinateur PAEV. Chaque évaluateur procède à un examen écrit et note la candidature en fonction des critères d'évaluation des personnes affectées par le diabète (PAEV) de la section [2.0 Critères d'admissibilité et d'évaluation des bourses Mettons fin au diabète 2024](#).

Il existe deux comités d'examen du PAEV : le comité I examinera les demandes axées sur la recherche biomédicale, et le groupe II examinera les demandes axées sur la recherche clinique, les services de santé et la santé de la population. Les missions d'examen PAEV tiendront compte de tout conflit d'intérêts réel ou perçu.

Les évaluateurs des personnes ayant une expérience vécue (PAEV) soumettront une note numérique à Diabète Canada via ResearchNet. Cette note sera présentée parallèlement à la note de l'évaluateur scientifique, dans le cadre d'une approche pluriannuelle visant à accroître l'expertise PAEV dans les activités de recherche de Diabète Canada. En 2024, le score numérique PAEV ne sera pas cumulable avec le score numérique scientifique.

Échelle d'évaluation et de classement

Descripteur	Intervalles
Remarquable	4,50-4,99
Excellent	4,00-4,49
Très bien	3,50-3,99
Acceptable, mais faible priorité	3,00-3,49
Nécessite une révision	2,50-2,99
Nécessite une révision majeure	2,0-2,49
Graves lacunes	1,00-1,99
Inacceptable / rejeté	0,00-0,99

6.0 Politiques de gouvernance

6.1 Conditions de soumission des candidatures

Les candidats principaux désignés ne peuvent détenir à tout moment qu'une seule bourse Mettons fin au diabète. S'il est prévu que les travaux associés à une bourse Mettons fin au diabète antérieure soient entièrement terminés au plus tard en décembre 2024, vous pouvez déposer une demande pour une bourse Mettons fin au diabète 2024. Si les travaux associés à une bourse antérieure sont toujours en cours ou si elle doit être prolongée sans coûts supplémentaires jusqu'en 2025, vous n'êtes pas admissible. Les subventions en partenariat accordées par l'intermédiaire d'un autre bailleur de fonds ne sont pas incluses dans cette limite.

Les candidatures doivent être soumises par l'entremise de l'institution qui administrera les fonds.

Toutes les candidatures doivent inclure un sommaire non scientifique structuré de 300 mots au maximum. Veuillez vous assurer que le sommaire non scientifique est rédigé dans un langage simple compréhensible par un public général et qu'il comprend un aperçu des méthodes, des tailles d'échantillons et du plan du projet/des résultats attendus. Veuillez consulter le [Guide de rédaction d'un sommaire non scientifique](#).

Dans une optique de justice et d'uniformité, toutes les limites fixées (nombre de mots et nombre de pages des annexes, CV abrégé, liste des co-chercheurs et des collaborateurs) seront strictement appliquées. Les textes et graphiques excédentaires seront coupés en vue de respecter celles-ci. Ils ne seront pas transmis aux examinateurs.

Les exigences suivantes s'appliquent à toutes les pièces jointes et annexes :

- Utilisation de la police Times New Roman 12 points, ou police Arial 11 points, ou similaire, de couleur noire. On peut utiliser une police plus petite dans les tableaux, diagrammes, figures et graphiques pourvu que le texte demeure lisible dans un affichage à 100 %.
- Utilisation d'interlignes simples (minimalement).
- Toutes les marges doivent être fixées à au moins 2 cm (3/4 pouce).
- Respect des limites fixées pour le nombre de mots et de pages. Les textes et graphiques excédentaires seront coupés en vue de respecter ces limites. Ils ne seront pas transmis aux examinateurs.
- Toutes les pièces jointes doivent être de format lettre (21,25 X 27,5 cm / 8,5" X 11").
- La taille des documents originaux excédant ce format (21,25 X 27,5 cm / 8,5" X 11") doit être réduite par photocopie.

6.2 Définitions du candidat principal désigné, des co-candidats et des collaborateurs

Le candidat principal désigné (c.-à-d. le chercheur principal) dirige la conception intellectuelle et scientifique du projet de recherche. Il doit gérer le projet et les finances et s'assurer que le projet soit complété en respectant les projections budgétaires. Il doit absolument être un chercheur indépendant. À la fois le candidat principal désigné et les co-candidats doivent occuper un poste de professeur universitaire ou de chercheur dans une institution canadienne

admissible. En soumettant sa candidature via RechercheNet, le candidat principal désigné fournit un consentement légal. Sa signature n'est donc pas requise.

Les co-candidats (c.-à-d. les co-chercheurs) contribuent de façon significative à l'orientation intellectuelle et scientifique de la recherche et à la gestion du projet. Ils peuvent assumer des responsabilités financières quant à certains aspects des activités de recherche sous la supervision du candidat principal désigné. Tous les co-candidats doivent signer leur candidature. Ils acceptent par le fait même de respecter toutes les politiques mentionnées dans le Guide de la compétition de recherche.

Les détenteurs d'un post doctorat ne peuvent pas poser leur candidature en tant que candidat principal désigné ou co-candidat dans le cadre des bourses Mettons fin au diabète 2022. Ils peuvent toutefois être rémunérés pour l'encadrement des stagiaires dans le cadre du projet de recherche (dépense admissible).

Les collaborateurs fournissent entre autres des services, du matériel ou des conseils rémunérés pour favoriser la tenue des activités de recherche. Les collaborateurs doivent signer une lettre d'entente décrivant brièvement la nature de leur collaboration. Tout patient partenaire qui joue un rôle important dans les activités de recherche doit être inclus dans la candidature dans le rôle de collaborateur.

6.3 Période de financement

Les décisions relatives au financement seront prises à la mi-décembre 2024. Les lettres incluant les avis de décision seront affichées à ce moment-là. Les fonds devraient être distribués à partir de janvier 2025.

Les requêtes spéciales entourant un retard du début des travaux en raison de circonstances exceptionnelles doivent être transmises par écrit à research@diabetes.ca. Elles seront examinées sur une base cas par cas. Diabète Canada n'assumera aucune obligation financière au-delà de la période de financement mentionnée dans l'avis de décision.

Jusqu'à 15 pour cent du financement annuel peut être transféré à l'année suivante de financement ou être utilisé pendant la période de 6 mois suivant la fin de la bourse. Les demandes d'autorisation entourant l'extension de la période de financement doivent être présentées par écrit à l'adresse research@diabetes.ca.

6.4 Financement provenant d'autres institutions

Pendant la durée de la bourse, le titulaire doit aviser Diabète Canada s'il reçoit du financement en double ou supplémentaire. Lorsqu'un candidat reçoit une offre de financement de la part d'une autre organisation pour le projet soumis à Diabète Canada, il doit en aviser Diabète Canada par écrit au cours des deux (2) semaines qui suivent. Lorsque cette offre provient d'une organisation publique (p. ex. trois Conseils) et qu'elle est égale ou supérieure au financement demandé à Diabète Canada, le candidat doit accepter celle-ci. Si le montant du financement est

inférieur ou s'il provient d'un organisme subventionnaire non public, Diabète Canada travaillera avec le titulaire pour trouver la meilleure solution.

6.5 Résultats de la compétition et commentaires

Tous les candidats recevront un avis relatif aux décisions finales de financement via RechercheNet. Les candidats retenus seront invités à remplir le formulaire d'acceptation de la bourse. Ils devront expédier celui-ci par courriel à Diabète Canada au cours de la semaine suivant la réception de l'avis de décision faute de quoi Diabète Canada conclura à un refus de la bourse. Les notes et les commentaires fournis par les examinateurs seront disponibles sur RechercheNet. **Veillez noter que l'identité des pairs examinateurs demeure confidentielle.**

6.6 Rapports d'étape annuels et rapport final

Diabète Canada fait le suivi de l'impact que les chercheurs qu'elle finance ont sur la recherche entourant le diabète au Canada. Les titulaires sont tenus de présenter les rapports suivants tout au long de la période de subvention, par voie électronique à research@diabetes.ca, en utilisant les modèles fournis :

- Un rapport d'étape annuel, soumis au plus tard le 1er novembre de chaque année de financement
- Un relevé des revenus et dépenses, soumis au plus tard le 1er novembre de chaque année de financement
- Un rapport final, présenté au cours des six mois suivant la fin du financement
- Un rapport rétrospectif soumis deux ans après la fin de la bourse
- Un rapport rétrospectif soumis cinq ans après la fin de la bourse

Le défaut de soumettre chaque année un rapport d'étape et un relevé des revenus et dépenses peut entraîner l'annulation de tout financement actuel et futur de Diabète Canada. Des progrès suffisants par rapport aux objectifs de recherche doivent être démontrés dans le rapport d'étape annuel pour que Diabète Canada débloque le financement pour les années suivantes. Le financement des années suivantes sera suspendu jusqu'à ce que ces rapports aient été reçus et examinés par Diabète Canada. Diabète Canada se réserve le droit d'effectuer des audits sur toute bourse financée au cours d'une année donnée.

6.7 Mobilisation des connaissances

Diabète Canada s'attend à ce que les bénéficiaires de bourses transmettent les connaissances acquises grâce à son financement à divers groupes d'utilisateurs (p. ex. grand public, professionnels des soins de santé, médias, scientifiques et décideurs) et qu'ils facilitent l'utilisation de celles-ci pour l'amélioration de la santé, la création de produits et services plus efficaces et/ou le renforcement du système des soins de santé. Dans toutes les activités de diffusion des connaissances, comme les présentations ou les publications (sans se limiter à celles-ci), les bénéficiaires doivent mentionner très clairement qu'ils ont bénéficié d'une bourse Mettons fin au diabète de Diabète Canada.

Si vous recevez une bourse Mettons fin au diabète, il est attendu que vous ferez partie d'un comité d'examen pour Diabète Canada. De plus, Diabète Canada encourage vivement tous les titulaires à soumettre un résumé pour le congrès professionnel et l'assemblée annuelle de Diabète Canada et de la Société canadienne d'endocrinologie et de métabolisme pendant la durée de la bourse. Diabète Canada pourrait également vous demander de parler en son nom de votre recherche à divers auditoires, y compris les donateurs.

6.8 Relations avec les médias

Tous les récipiendaires de bourses Mettons fin au diabète qui participent à une activité médiatique liée à un projet subventionné par Diabète Canada doivent en aviser Diabète Canada et transmettre à l'avance des copies du matériel correspondant à l'adresse research@diabetes.ca. Cette exigence ne s'applique pas aux documents produits pour des présentations lors de diverses réunions scientifiques ni aux conversations de routine avec les médias sur des sujets non reliés aux bourses de Diabète Canada.

6.9 Droits de propriété intellectuelle

Lorsqu'une recherche subventionnée par Diabète Canada permet d'obtenir des droits de brevets ou des droits d'auteur, le chercheur doit remettre 20 pour cent de la somme excédant 25 000 \$ à Diabète Canada. Toute question entourant le montant ou la durée de la propriété intellectuelle de Diabète Canada fera l'objet d'une entente entre le chercheur et Diabète Canada. En l'absence d'entente, un seul arbitre désigné en fonction de la *Loi sur l'arbitrage de l'Ontario* sera chargé de régler le litige. Diabète Canada doit être avisé immédiatement par écrit de la réception de droits de brevets ou de droits d'auteur liés à une recherche qu'il a subventionnée.

6.10 Transfert d'une subvention

Lorsqu'un candidat principal désigné quitte l'institution par l'entremise de laquelle sa bourse a été accordée, il doit obtenir l'autorisation préalable de Diabète Canada pour transférer sa subvention de recherche à une autre institution. Dans le cas où celui-ci est dans l'impossibilité de poursuivre la recherche en tant que candidat principal désigné dans l'institution qui administre les fonds, il a la responsabilité de produire, conjointement avec l'institution, un État des dépenses estimées du projet de recherche et de le soumettre à Diabète Canada avant que sa requête puisse être considérée. Diabète Canada déploiera tous les efforts nécessaires pour autoriser le transfert des fonds. Il se réserve toutefois le droit de mettre fin au financement. Au cas où le récipiendaire déciderait de transférer l'équipement acheté avec le financement de Diabète Canada, l'institution copropriétaire est encouragée à accéder à sa demande.

Lorsqu'un candidat principal désigné est dans l'impossibilité de poursuivre sa recherche, la bourse peut être transférée à un co-candidat déjà mentionné dans la candidature. Veuillez noter que les bourses Mettons fin au diabète ne peuvent être transférées à des collaborateurs ou détenteurs d'un post doctorat. Aucun transfert ne peut être effectué à l'extérieur du pays

6.11 Congé parental

Les titulaires de bourses doivent informer Diabète Canada lorsqu'ils font une demande de congé parental ou de maternité auprès de leur institution. Diabète Canada travaillera avec le titulaire de la bourse pour déterminer la meilleure approche à adopter concernant le congé, par exemple interrompre temporairement la recherche subventionnée, désigner un co-candidat ou offrir une prolongation sans frais.

6.12 Informations trompeuses ou malhonnêtes

Un candidat qui fournit des informations trompeuses ou mensongères ou fait preuve de malhonnêteté intellectuelle sera automatiquement disqualifié. On pourra aussi lui interdire de se présenter à toute autre compétition de recherche de Diabète Canada.

7.0 Approbation par un comité d'éthique

Toute la recherche financée par Diabète Canada doit respecter les normes d'éthique. Cette responsabilité incombe avant tout au chercheur principal et à l'institution de recherche. Ceux-ci doivent mettre en place des comités d'éthique chargés d'examiner et d'autoriser les propositions de recherche. Les récipiendaires de bourse doivent respecter toutes les lignes directrices qui s'appliquent aux sujets humains, aux animaux, aux biorisques et aux cellules souches. Par exemple :

- Norme canadienne sur la biosécurité (NCB) 2^e édition (2015). Agence de la santé publique du Canada.
- Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (2^e édition, 2014). Groupe consultatif inter agences en éthique de la recherche.
- Les recherches utilisant des animaux de laboratoire doivent respecter les Lignes directrices du Conseil canadien de protection des animaux en science.
- Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, 2^e édition, epct 2 (2014) – Chapitre 12, Section F.
- Les recherches utilisant des substances radioactives doivent respecter les règlements de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

8.0 Utilisation des fonds obtenus dans le cadre de la bourse

8.1 Justification budgétaire

Les récipiendaires de bourses doivent fournir des explications détaillées sur la répartition des fonds dans le cadre de leur programme de recherche. Ils doivent indiquer clairement leur intention d'attribuer une partie de ces fonds à leur salaire, si tel est le cas. Tous les postes

budgetaires doivent être clairement expliqués et justifiés. Pour éviter une réduction du financement demandé, les candidats doivent fournir des justifications appropriées et des explications suffisamment détaillées pour permettre aux examinateurs d'évaluer la pertinence de leurs demandes. Si le travail proposé n'est pas réalisable compte tenu du budget de 150 000 \$/an, la demande sera refusée.

8.2 Administration des fonds

L'institution qui administre les fonds doit disposer de systèmes de comptabilité et de contrôle financier appropriés. Elle doit placer la subvention obtenue par le candidat dans un compte en fiducie. Diabète Canada fait quatre (4) versements par année à l'institution responsable. Les récipiendaires de bourses sont rémunérés par l'institution, conformément aux politiques de celle-ci.

8.3 Reddition de comptes et audits

Les récipiendaires de bourse et les institutions sont responsables d'utiliser les fonds octroyés par Diabète Canada conformément aux politiques institutionnelles. Diabète Canada se réserve le droit d'effectuer des audits, à n'importe quel moment, sur l'utilisation des bourses ou subventions.

Les rapports financiers annuels doivent être soumis à Diabète Canada au plus tard en novembre de chaque année à l'aide du formulaire « Relevé des revenus et dépenses » via research@diabetes.ca. Le personnel de Diabète Canada transmettra ce formulaire aux responsables des finances de l'institution en septembre de chaque année. Le défaut de soumission de ce relevé entraînera une retenue des versements.

8.4 Dépenses admissibles dans le cadre des bourses

- Fournitures et matériel : Toutes les fournitures et le matériel liés au projet de recherche.
- Personnel : Les subventions de fonctionnement peuvent servir à payer les salaires et les avantages sociaux du personnel de soutien, des techniciens, des étudiants des 2^e et 3^e cycles et des étudiants au post doctorat. Les allocations annuelles des étudiants et des récipiendaires de bourses doivent respecter les limites suivantes : 35 000 \$ pour les étudiants au doctorat et 55 000 \$ pour les étudiants au post doctorat.
- Rémunération raisonnable des patients partenaires du projet de recherche.
- Équipement : L'achat d'équipement est autorisé jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par subvention. L'équipement acheté avec une subvention de Diabète Canada devient la propriété conjointe du récipiendaire de la bourse et de l'établissement qui administre les fonds.

Dans le cas des aqua labos, les dépenses liées aux contrats d'entretien, à l'utilisation commune de l'équipement et au nettoyage de la verrerie sont admissibles. Les dépenses

liées à un réseau informatique ou à un coupe-feu sont aussi admissibles lorsque le chercheur utilise des bases de données protégées.

- Déplacements liés au travail sur le terrain : Les frais de déplacement liés au travail sur le terrain (p. ex. pour la collecte de données ou le transport des sujets) doivent être clairement spécifiés et justifiés.
- Diffusion des connaissances : Les dépenses liées à la transmission des résultats de recherche à divers groupes d'utilisateurs sont admissibles (voir la section 6.7). Les frais liés à la publication des résultats de recherche ne doivent pas excéder 3 000 \$ par année. Les récipiendaires de bourse doivent mentionner clairement qu'ils ont bénéficié d'un financement de Diabète Canada dans toutes leurs activités de diffusion des connaissances.
- Publications : Les frais liés à la publication des résultats de la recherche ne doivent pas dépasser 3 000 \$ par année.
- Rémunération des sujets : Une modeste rémunération peut être prévue pour le remboursement des frais entourant la participation des sujets au projet de recherche (p. ex. déplacements, stationnement, repas ou autres).
- Légères modifications du budget : On s'attend à ce qu'un récipiendaire de bourse utilise les fonds aux fins indiquées dans sa demande. De faibles écarts budgétaires sont toutefois considérés acceptables. Le récipiendaire doit obtenir l'autorisation de Diabète Canada lorsqu'il souhaite modifier considérablement son budget (c'est-à-dire de 25 pour cent ou plus).
- Report des fonds : Jusqu'à 15 pour cent de la subvention annuelle peuvent être reportés à l'année suivante de financement ou jusqu'à six (6) mois après la fin du financement. Un relevé des revenus et dépenses final doit être soumis à Diabète Canada au plus tard deux (2) mois après cette extension de six (6) mois. Les fonds non utilisés doivent être retournés à Diabète Canada. Les demandes entourant des circonstances exceptionnelles doivent être soumises par écrit à l'adresse suivante : research@diabetes.ca.
- Déplacements liés à des conférences : Un maximum de 3 000 \$ par année peut être consacré à la participation à des conférences ou réunions. Les fonds inutilisés à cet effet peuvent être reportés de la première à la deuxième ou à la troisième année de financement. Ces fonds doivent toutefois être utilisés pour financer des déplacements ou financer la recherche en général, sans possibilité de report subséquent.

8.5 Dépenses non admissibles dans le cadre des bourses

Diabète Canada se réserve le droit d'exiger le remboursement des dépenses suivantes qui pourraient avoir été encourues dans le cadre d'une bourse :

- Coûts indirects : Frais d'administration et coûts indirects de l'institution qui administre les fonds (notamment les frais entourant le chauffage, l'éclairage, l'entretien de l'infrastructure et des locaux, l'examen déontologique, les locaux utilisés pour les animaux de laboratoire, les services de recherche et les services financiers de l'établissement, la gestion de la

propriété intellectuelle, la documentation en bibliothèque ou informatisée, l'évaluation environnementale ou le respect des règles de sécurité).

- Congé sabbatique : Dépenses entourant la prise d'un congé sabbatique par le récipiendaire de la bourse.
- Formation professionnelle : Dépenses liées à la formation professionnelle ou au perfectionnement professionnel (p. ex. apprentissage de l'informatique ou d'une langue).
- Droits d'adhésion : Droits d'adhésion à une association professionnelle ou à une société scientifique.
- Droits de citoyenneté : Droits exigés pour l'obtention de la citoyenneté canadienne dans le cas des candidats à une bourse post doctorale.
- Téléphone cellulaire : Les frais de téléphonie cellulaire ne sont pas admissibles à moins qu'on puisse démontrer clairement l'utilisation du téléphone pour la collecte de données.
- Salaires des chercheurs : Salaires du candidat principal désigné et des co-candidats.
- Financement d'une recherche à l'étranger : Les subventions de recherche de Diabète Canada sont octroyées pour des recherches menées au Canada. Toute nécessité de collaboration exceptionnelle avec l'étranger doit être justifiée au moment de la demande. Celle-ci sera évaluée par le comité d'examen par les pairs et par le CNR.

9.0 Questions fréquentes sur RechercheNet

1. Qu'est-ce que le NIP ACD? Comment le candidat principal désigné et les co-candidats peuvent-ils se procurer un NIP ACD dans RechercheNet?

Dans la tâche « Identifier les participants » de RechercheNet, le candidat principal désigné ainsi que les co-candidats doivent entrer un NIP dans leur profil de participant, à savoir le NIP de Diabète Canada (appelé NIP ACD dans RechercheNet). Ce NIP est différent du NIP des IRSC. Il n'a rien à voir avec celui-ci.

Les co-candidats ont la responsabilité de créer leur propre NIP de Diabète Canada et de remplir le CV commun de Diabète Canada. Ils doivent expédier ceux-ci dûment remplis ainsi que les autres renseignements requis au chercheur principal désigné. Ce dernier a la responsabilité d'entrer ces renseignements dans sa propre demande. Les collaborateurs ne sont pas obligés d'obtenir un NIP de Diabète Canada et de remplir le CV commun.

NOTE : Le chercheur principal désigné et les co-candidats qui ont soumis une demande de financement à Diabète Canada via RechercheNet au cours des dernières années doivent utiliser les NIP déjà obtenus. Lorsqu'un utilisateur détient un NIP, celui-ci apparaît automatiquement dans le champ NIP lors de la connexion. Ce NIP est aussi disponible dans les paramètres du compte RechercheNet de l'utilisateur sous « NIP de l'organisme de financement » (ACD).

Pour créer un NIP ACD :

Dans le cas des chercheurs principaux désignés, une boîte de dialogue contient les termes « Inscrivez-vous pour obtenir un NIP » :



Remplissez ce formulaire en ligne et soumettez-le. Notez ce NIP lorsque la page de confirmation apparaît (vous recevrez aussi un courriel de confirmation incluant votre NIP). Retournez à la tâche « Identifier les participants » pour entrer votre NIP dans le champ correspondant (vous ne verrez plus le lien « Inscrivez-vous pour obtenir un NIP »). Sauvegardez cette page. Cela validera immédiatement votre NIP tout en faisant une mise à jour de la page « Profil de l'utilisateur » dans les paramètres de RechercheNet.

Les co-candidats doivent suivre la procédure suivante pour se procurer un NIP de Diabète Canada :

1. Les co-candidats doivent avoir un compte RechercheNet.
2. Ceux qui n'ont pas de compte RechercheNet peuvent s'enregistrer à partir du lien suivant : <https://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/LoginServlet>

3. Les co-candidats doivent se connecter à leur compte RechercheNet pour demander un NIP Diabète Canada.
4. Une fois qu'ils sont connectés à RechercheNet, les co-candidats doivent chercher « Mettre fin au diabète prix 2024 » ou coller le lien URL suivant dans la fenêtre de leur navigateur web : <https://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/pinRequest.do?agency=xfC6hpcT2j5Bd5hBX3qfWQ..&language=fr>
5. Les co-candidats doivent remplir la demande de NIP Diabète Canada et soumettre celle-ci.
6. Ils peuvent noter le NIP affiché dans la page de confirmation ou copier le NIP fourni dans le courriel de confirmation
7. Ils doivent ensuite expédier leur NIP Diabète Canada, leur CV commun et tous les autres renseignements requis au candidat principal désigné.

2. Comment le candidat principal désigné et les co-candidats peuvent-ils créer un CV commun?

1. Se connecter au système de CV commun : <https://ccv-cvc.ca/>
2. Choisir le type de CV requis pour soumettre une candidature à Diabète Canada :

* Funding Source	DC-RESEARCHNET
* CV Type	CDA_Academic

3. Remplir et soumettre le CV.
4. Noter le numéro de confirmation de la soumission (aussi disponible sous l'onglet « Antécédents » du menu du CV commun et dans l'entête du CV en format pdf).
5. Retourner à RechercheNet, valider le numéro de confirmation du CV commun en entrant ce numéro dans la case correspondante puis sauvegarder. Un crochet vert apparaît dans la case du numéro de confirmation lorsque celui-ci a été validé. Les co-candidats doivent transmettre ce numéro au candidat principal désigné pour qu'il puisse l'entrer dans son profil de participant.

3. Quels sont les sections à remplir dans le modèle de CV de Diabète Canada?

Après avoir sélectionné la source de financement et le type de CV, les candidats doivent cliquer sur le bouton « Téléchargez » en haut à droite. La liste des sections à remplir dans le CV de Diabète Canada apparaîtra alors. Il faut obligatoirement remplir les sections accompagnées d'un X rouge.

Les candidats peuvent fournir une liste de leurs contributions et publications dans les sections correspondantes du CV sur une base volontaire. Il est toutefois possible de téléverser le CV sans inclure cette liste. **La liste des contributions et publications doit toutefois être fournie lors de la soumission d'une candidature à Diabète Canada.** Dans les cas où le chercheur principal désigné ou les co-candidats décident de ne pas inclure cette liste dans le CV commun, ils doivent la créer manuellement et la téléverser en tant que pièce jointe, en format pdf, dans RechercheNet.

Aucun nombre maximal de mots ou de pages n'a été fixé pour cette liste. Celle-ci doit inclure des explications détaillées pour chaque contribution ou publication (c.-à-d. titre/revue/institut, statut de publication, année, éditeur, auteurs et contribution).

Bien qu'aucune limite n'ait été fixée quant au nombre d'entrées dans cette section du CV commun, les contributions et publications antérieures à 2014 ne devraient pas être incluses à moins que les candidats les jugent pertinentes.

4. Que faut-il inclure dans la section « Rôles et responsabilités » de RechercheNet?

Cette composante de RechercheNet doit être remplie par le chercheur principal désigné dans la tâche « Identifier les participants ». **Une page par personne (au maximum) doit être incluse pour décrire les rôles et responsabilités du chercheur principal désigné et de chacun des co-candidats.** Des documents distincts doivent être présentés pour chaque personne (c.-à-d. s'il y a un chercheur principal désigné et 4 co-candidats, le chercheur principal désigné doit téléverser 5 documents au total).

Tous les documents entourant les « Rôles et responsabilités » doivent être téléversés dans RechercheNet dans les profils correspondants (profil du chercheur principal désigné ou profil de chaque co-candidat) dans la sous-tâche « Pièces jointes » de la tâche « Identifier les participants ».

5. Combien de publications complètes peuvent être incluses en tant que pièces jointes en format pdf?

Chacun des candidats peut téléverser **trois (3) publications complètes au maximum** dans le cadre de sa candidature sur RechercheNet. Par exemple, un article publié dans une revue scientifique dont il est l'auteur, un rapport complet, le contenu d'une ressource en ligne qu'il a développée, etc. Ces pièces jointes peuvent être téléversées dans la tâche « Entrer l'information sur la proposition » ou « Joindre d'autres documents relatifs à la demande » de RechercheNet.

6. Quel est le nombre de mots ou de pages maximum fixé pour la proposition de recherche et le résumé de la proposition dans RechercheNet?

Identifiez les participants : Les rôles et responsabilités :

Un document **d'UNE (1) page maximum** décrivant, pour chacun des rôles, les rôles et responsabilités du candidat principal désigné et des co-candidats doit être soumis. Il doit y avoir un document d'une page pour le CPD et un document distinct d'une page pour chaque co-candidat.

Résumé non scientifique

La sous-tâche « Aperçu » de la tâche « Entrer l'information sur la proposition » comporte une boîte de texte consacrée au sommaire simplifié. Diabète Canada exige que le **sommaire simplifié contienne 300 mots au maximum**. Veuillez vous assurer que le résumé est rédigé dans un langage simple, compréhensible par un public général. Ce résumé profane est révisé par des personnes affectées par le diabète.

Proposition de recherche et annexes

La proposition de recherche et les annexes doivent être téléversées dans la sous-tâche « Pièces jointes » de la tâche « Entrer l'information sur la proposition » de RechercheNet.

La proposition de recherche ne doit pas dépasser 5 pages excluant les références, tableaux, diagrammes, figures et photographies. Tout texte additionnel risque de ne pas être considéré.

Les annexes de la proposition de recherche ne doivent pas dépasser 5 pages. Celles-ci peuvent contenir les tableaux, diagrammes, figures, photographies et légendes jugés pertinents. On peut aussi joindre d'autres types de documents connexes, comme les références du projet et les publications.

Sommaire de la proposition de recherche

La tâche de RechercheNet « Préparer le résumé de la proposition de recherche » permet de téléverser le sommaire de la proposition. Celui-ci doit représenter une (1) page au maximum. RechercheNet permet de visionner un aperçu du texte soumis pour s'assurer qu'il ne dépasse pas une page. Cette boîte de texte permet d'entrer environ 1 000 mots.

Planifier la participation des patients/l'application des connaissances

L'engagement de personnes ayant une expérience vécue dans le programme de recherche de Diabète Canada fait partie d'une initiative en plusieurs phases visant à garantir que la recherche menée est pertinente et utile pour les patients concernés. Le plan pour l'engagement des patients et l'application des connaissances doit être **d'un maximum de 500 mots**.

Impact de la recherche pour les personnes touchées par le diabète

La candidature exige que vous incluiez une déclaration d'impact pour les personnes atteintes de diabète, en répondant à la question « Comment la réalisation de ce projet aura-t-elle un impact sur les personnes atteintes de diabète ? » Veuillez rédiger ceci dans un langage adapté aux lecteurs non scientifiques et utiliser **un maximum de 250 mots**.

Résumé des progress

- **Demandes de renouvellement** - Les candidats doivent résumer leurs progrès dans le cadre de leur plus récente subvention de Diabète Canada pertinente à cette demande. Inclure une liste de toutes les publications résultant de ce financement de Diabète Canada. **Une page maximum.**
- **Nouvelles soumissions de candidatures** - Les candidats sont encouragés à résumer tout travail antérieur pertinent pour cette proposition. Cette section peut également être utilisée pour présenter des données préliminaires. **Une page maximum.**

Réponse aux examinateurs (pour les resoumissions uniquement)

Si vous avez déjà présenté une demande à Diabète Canada pour la même subvention de recherche ou une subvention de recherche similaire, et que vous n'avez pas été retenu, la demande est une nouvelle soumission. Si la subvention a changé, le demandeur doit expliquer la justification des changements dans cette section. Il n'est pas nécessaire de joindre les commentaires des examinateurs précédents. **La réponse doit être jointe en une seule pièce jointe, totalisant un maximum de deux pages.**

Informations budgétaires

Le montant maximal demandé ne peut excéder 150 000 \$ par année pendant un maximum de TROIS (3) ans. Veuillez fournir des informations budgétaires suffisantes pour le projet sur un **maximum de 2 pages.**

Des examinateurs scientifiques évalueront la pertinence et la faisabilité du budget proposé. On s'attend à ce que le budget proposé soit pleinement justifié et tienne compte des besoins du projet de recherche et de tout changement prévu dans les besoins pendant la durée de la subvention. Si le travail proposé n'est pas réalisable compte tenu du budget de 150 000 \$/an, la demande sera refusée.

Joindre d'autres documents d'application

Il existe une tâche distincte dans RechercheNet « Joindre d'autres documents de demande » où des documents supplémentaires peuvent être joints (c.-à-d. des lettres de collaborateurs et de patients partenaires, des lettres d'appui)

7. Est-ce que les signatures électroniques sont acceptées dans les pages de signature des co-candidats qui sont téléversées dans RechercheNet?

Oui. Les signatures électroniques sont acceptées.